

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne en aménagement, maintenance et exploitation du bâti, session 2024, dans les académies de CORSE et NICE.

Le président de l'Université de Corse Pasquale Paoli,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de CORSE et NICE, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne en aménagement, maintenance et exploitation du bâti, au titre de l'année 2024, dans les académies de CORSE et NICE :

Madame CIABRINI Aurélie, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Corse, Corte.

Monsieur BECK Denis, attaché principal d'administration de l'état, expert, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires d'Aix Marseille Avignon, Aix-en-Provence.

Monsieur TENA Jérôme, assistant ingénieur, expert, Aix Marseille Université, Marseille.

Monsieur BERNARDI Fabrice, directeur général des services, Université de Corse Pasquale Paoli, Corte.

Monsieur LUCIANI Marc Paul, attaché principal d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Corse, Corte.

Madame BARBIERI Florence, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, suppléante, Université de Corse Pasquale Paoli, Corté.

Madame LAFRONTIERE Annick, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Corse, Corte.

Fait à CORSE , le 13/05/2024

U Presidente di l'Università
di Corsica

M. Dominique FEDERICI

